

MADAME DE SÉVIGNÉ ET PORT-ROYAL :
LE MILIEU FAMILIAL (1619-1644)

par Mireille GÉRARD

Voilà un sujet plus redoutable qu'il n'y paraît. Ne peut-on d'abord considérer qu'il a déjà été traité ? Des livres célèbres comme le *Port-Royal* de Sainte-Beuve ou fervents comme *Les Belles Amies de Port-Royal* seraient facilement dissuasifs (1). Et pourtant la question mérite d'être à nouveau posée (2). Mais quelle question ? Ou plutôt quelles questions ? La prudence d'un autre illustre prédécesseur, R. Duchêne, s'explique parfaitement. Dans son *Madame de Sévigné devant Dieu* (Paris, Desclée de Brouwer, 1968), il découvre une espèce de contradiction :

« Rien ne prédisposait la petite-fille de la Mère de Chantal ou la frivole cousine de Bussy à ce jansénisme qu'elle retint comme la forme la plus authentique du christianisme ; rien sauf la fréquentation des Arnauld qui remontait à sa jeunesse. » (p. 96.)

Cette dernière opinion est d'un vraisemblable qu'on peut encore élucider et n'épuise sans doute pas la réalité. D'autre part, l'ouvrage, après une étude nuancée (p. 63 à 86), se termine encore sur une question : « Amie de Port-Royal ou disciple de saint Augustin ? » La réponse est laissée à l'appréciation du lecteur par le biais de onze textes postérieurs à 1679 sauf deux (p. 125 à 134). Mais, à notre sens, la conversion, sensible en 1680, ne s'explique bien que si l'on tient compte de ce qui s'est passé avant. Or, Madame de Sévigné est née en 1626.

En réalité, si l'on voulait faire les choses à fond, ce serait la matière de plusieurs livres (surtout si l'on songe aux travaux de M. Orcibal) (3). Survolons d'un coup d'œil tout ce que l'on pourrait traiter à partir de la correspondance de Madame de Sévigné. Ce serait assez vite fait pour les lieux, Paris-Royal de Paris, et surtout Port-Royal des Champs quelle découvre assez tard ; mais ce serait plus long si, pour comparer, on observait son attitude vis-à-vis d'autres maisons religieuses comme le Carmel et encore plus les couvents de la Visitation. Quant aux événements qui jalonnent l'histoire de Port-Royal, l'écho qui en est donné par la correspondance de 1647 à 1696 ne s'explique souvent que par des souvenirs antérieurs. Il faut donc regarder un peu avant dans sa jeunesse ou dans le milieu familial. Les personnages liés à ces événements sont nombreux ; ils gravitent autour de Port-Royal et de Madame de Sévigné. Mais jusqu'à quelle distance ira-t-on ? Ce n'est pas tout. La correspondance est une source précieuse pour les livres et les publications — celles des amis de Port-Royal mais aussi celles de leurs adversaires. Les commentaires faits sur les publications entrent encore dans le sujet et, à nouveau, de proche en proche, il faut aller jusqu'à des réflexions ou des thèmes sentis comme augustinien, janséniste, amaldiste, pascalien ; et l'on pourrait entrer dans des distinctions plus subtiles encore. On devine aussi que, sur des notions comme la grâce, l'amour-propre ou la Providence, on ne manquerait pas de matière. Le sujet est donc vaste. Il est passionnant car il se présente effectivement comme un mystère : celui de l'évolution de M^{lle} de Sévigné, sensible dans le contraste entre les textes que voici. En 1680, ses réflexions s'inscrivent facilement dans le sillage de Port-Royal, comme ici par exemple :

« Vous lisez donc saint Paul et saint Augustin ; voilà les bons ouvriers pour établir la souveraine volonté de Dieu. Ils ne marchandent point à dire que Dieu dispose de ses créatures, comme le potier : il en choisit, il en rejette. Ils ne sont point en peine de faire des compliments pour sauver sa justice, car il n'y a point d'autre justice que sa volonté. C'est la justice même, c'est la règle même. Et après tout, que doit-il aux hommes ? que leur appartient-il ? rien du tout. Il leur fait donc justice, quand il les laisse à cause du péché originel, qui est le fondement de tout, et il fait miséricorde au petit

nombre de ceux qu'il sauve par son fils. Jésus-Christ le dit lui-même : « Je connais mes brebis, je les mènerai paître moi-même, je n'en perdrai aucune ; je les connais, elles me connaissent. Je vous ai choisis, dit-il à ses apôtres, ce n'est pas vous qui m'avez choisi. » Je trouve mille passages sur ce ton, je les entends tous. Et quand je vois le contraire, je dis : c'est qu'ils ont voulu parler communément. C'est comme quand on dit que Dieu s'est repenti, qu'il est en furie ; c'est qu'ils parlent aux hommes. Et je me tiens à cette première et grande vérité, qui est toute divine, qui me représente Dieu comme Dieu, comme un maître, comme un souverain créateur et auteur de l'univers, et comme un être très parfait, comme dit votre *père*. Voilà mes petites pensées respectueuses, dont je ne tire point de conséquences ridicules et qui ne m'ôtent point l'espérance d'être du nombre choisi, après tant de grâces qui sont des préjugés et des fondements de cette confiance. Je hais mortellement à vous parler de tout cela ; pourquoi m'en parlez-vous ? ma plume va comme une étourdie (4). »

Il serait agréable de disserter déjà sur le rôle des lectures (saint Augustin, Nicole, Malebranche, Descartes...) de M^{ce} de Sévigné dans sa culture théologique, sur les thèmes qui retiennent son attention, mais aussi sur la personnalité de M^{ce} de Grignan à qui elle s'adresse. Retenons ici l'autonomie du jugement de M^{ce} de Sévigné qui conserve ses « petites pensées », même si elles sont « respectueuses ». On comprendra mieux cette réserve en se rappelant cet autre texte de 1664, bien différent de ton, dans une lettre à Amauld de Pomponne (et à son père Amauld d'Andilly). Nous ajoutons quelques précisions entre crochets droits pour éclairer le texte :

« J'ai été à Sainte-Marie [du faubourg Saint-Jacques], où j'ai vu madame votre tante [la mère Agnès], qui m'a parue abîmée en Dieu ; elle était à la messe comme en extase. Madame votre sœur [Marie-Angélique de Sainte-Thérèse] m'a parue jolie, de beaux yeux, une mine spirituelle. La pauvre enfant s'est évanouie ce matin ; elle est très incommodée. Sa tante a toujours la même douceur pour elle. Monsieur de Paris [Hardouin de Beaumont de Péréfixe] lui a donné une certaine manière de contre-lettre qui lui a gagné le cœur ; c'est cela qui l'a obligée de signer ce diantre de formulaire. Je ne leur ai parlé ni à l'une ni à l'autre ; Monsieur de Paris l'avait

défendu. Mais voici encore une image de la prévention. Nos sœurs de Sainte-Marie (5) m'ont dit : « Enfin, Dieu soit loué ! Dieu a touché le cœur de cette pauvre enfant : elle s'est mise dans le chemin de l'obéissance et du salut. » De là je vais à Port-Royal. J'y trouve un certain grand solitaire que vous connaissez [très probablement son oncle Renaud de Sévigné], qui commence par me dire : « Eh bien ! ce pauvre oison a signé. Enfin, Dieu l'a abandonnée ; elle a fait le saut. » Pour moi, j'ai pensé mourir de rire en faisant réflexion sur ce que fait la préoccupation. Voilà bien le monde en son naturel. Je crois que le milieu de ces extrémités est toujours le meilleur. » (6).

Cette liberté de ton et ce fou-rire par temps de persécution montrent la distance à peine respectueuse qu'à trente-huit ans M^{re} de Sévigné conserve par rapport à Port-Royal (où elle a un parent et des amis), à la Visitation (où règne le souvenir de sa grand-mère) ou à Mgr de Paris (qui succède à son oncle par alliance, le cardinal de Retz).

Pour mieux démasquer la pensée profonde de M^{re} de Sévigné et son évolution antérieure, il nous est apparu, en bonne méthode, qu'il fallait commencer par le commencement et celui-ci n'est pas en 1671, année qui marque le début de la correspondance avec M^{re} de Grignan, ni en 1647 qui marque le début de la correspondance tout court, mais en 1626 et sans doute encore avant, dans le milieu familial de M^{re} de Sévigné. Nous nous proposons donc de défricher dans un massif encore peu exploré quelques-unes des pistes pouvant conduire à Port-Royal. Parmi ces « voies du Seigneur », nous en avons pour cette fois retenu trois : l'influence de sainte Jeanne de Chantal et de la Visitation ; le milieu des Coulanges ; les relations avec M^{re} de La Trousse et Chapelain. Notre étude se concentrera ainsi sur la période qui va de la fondation, en 1619, du premier monastère de la Visitation à Paris à la veille du mariage de M^{re} de Sévigné en 1644. Du côté de Port-Royal, ces dates ne sont pas sans intérêt. Elles correspondent d'une part à la rencontre de saint François de Sales avec la famille Arnauld et, de l'autre, au moment où, après la période parisienne, le retour à Port-Royal des Champs se prépare.

Voilà encore une matière bien difficile à traiter entièrement. Les deux ouvrages les plus importants sur ce sujet sont ceux d'A. Gazier, *Jeanne de Chantal et Angélique Arnould d'après leur correspondance (1620-1641)*, Paris, Champion, 1915, et de L. Cognet, *La Mère Angélique et saint François de Sales (1618-1626)*, Paris, Sulliver, 1951. Il est dommage que la suite de l'étude sur la Mère Angélique n'ait pas vu le jour. Cependant, comme le rappelait H. Bordes en 1976, beaucoup d'inédits restent enfouis dans les couvents de la Visitation et, fort heureusement, une nouvelle édition de la correspondance de sainte Jeanne de Chantal vient de commencer à paraître, celle de Sœur Marie-Patricia Burns (7). Cette publication rétablit souvent le texte, précise les dates et procure des inédits, mais laisse encore quelques regrets. En dépit de son titre, à quelques rares exceptions près, elle ne donne pas les réponses adressées à sainte Jeanne de Chantal et, malgré quelques annexes précieuses, on souhaiterait aussi un index des noms. Cela viendra peut-être au dernier volume. Saluons cependant, pour le sujet qui nous intéresse, la redécouverte d'une lettre inédite de la Mère Angélique à sainte Jeanne de Chantal, ce qui fait mentir A. Gazier (8). Comme cette édition s'arrête en 1625, il faut pour la période qui suit se référer à l'édition Plon de 1879 (9). Faisons le point en l'état actuel des connaissances.

C'est donc quelques années avant la naissance de M^{re} de Sévigné, entre 1619 et 1622, que les premiers liens s'établissent entre Port-Royal et sa famille paternelle. Le premier trait d'union est bien entendu sainte Jeanne de Chantal qui, sur les conseils de saint François de Sales, arrive à Paris le 6 avril 1619. L'un des jalons vers les Coulanges sera topographique. Le premier monastère, fondé le 1^{er} mai 1619, était installé très précairement rue St-Michel au faubourg St-Michel, près de tri-pots fort gênants. Un autre lui succédera bientôt. En juillet-août 1621, les visitandines s'installent 26-30 rue du Petit-Musc, au coin de la rue St-Antoine, dans une partie de l'hôtel de Zamet, un nom que l'on retrouvera dans l'histoire de Port-Royal. Le monastère se situe alors à quelques pas de la place Royale où se trouve l'hôtel de Coulanges. Cette proximité est une des premières explications au mariage du fils de sainte

Jeanne de Chantal, Celse-Bénigne de Rabutin, avec Marie de Coulanges, célébré le 14 mai 1623.

Dans le même temps, sainte Jeanne de Chantal noue des liens étroits avec la Mère Angélique et la famille Arnauld. Elle le fait d'abord grâce à saint François de Sales, qui décidément avait le don de séduire tous ceux qu'il rencontrait. Ce prestigieux ami séjourne à Paris toute une année, d'octobre 1618 à septembre 1619. Il rencontre à Maubuisson la Mère Angélique (5 avril, 11 juin, 1^{er} juillet, 25 août, 2 septembre). Il enthousiasme toute la famille Arnauld dans les rencontres qu'il a en août 1619 rue de Tournon, puis à Andilly le 2 septembre et en l'hôtel Arnauld, rue de la Verrerie, le 3 septembre. Après le départ de saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal, auréolée dès son séjour sur terre par cette amitié, noue avec Angélique des liens qui dureront jusqu'en 1641. Voici quelques points de repère. La Mère Angélique rencontre la Mère de Chantal à la Visitation, rue St-Michel (10), fin août-début septembre 1620. Sainte Jeanne de Chantal se fera saigner par la Mère Angélique à Maubuisson en février 1622. Un autre rapprochement s'opérera quand un second couvent de la Visitation sera fondé rue du Faubourg St-Jacques le 13 août 1626 (11), proche de celui de Port-Royal de Paris. La Mère Angélique avait déjà séjourné à la Visitation St-Antoine en mars 1623 en revenant de Maubuisson, et à la fin de mai 1625 avant de prendre possession de l'hôtel de Clagny. Elles se rencontreront encore en 1635 à l'Institut du Saint-Sacrement et en 1636 et 1641 à Port-Royal de Paris.

Nous ne pouvons redonner ici la correspondance qu'échangent les deux supérieures entre 1620 et 1641, et que l'on trouve en grande partie dans le livre d'A. Gazier. Pour en donner une idée, nous extrayons simplement un morceau de la lettre inédite que vient de publier Sœur Marie-Patricia Burns. Angélique, très désireuse d'entrer à la Visitation, s'épanche et supplie sainte Jeanne de Chantal de l'aider : « Je dis toujours à Dieu ce qu'il lui plaira, mais je ne me puis empêcher de le supplier de me faire cette grâce, et tous ceux que je vois, je ne me puis empêcher de les prier avec empressement de prier Dieu pour moi, et toujours je pense à cela, ma très chère Mère. Vous dirai-je que vous en priez aussi Dieu qu'il me fasse cette miséricorde ? Ma chère Mère, voyez comme je vous écris confusément tout

ce que je pense. Si c'est trop et que je le fasse trop souvent, faites-moi taire, et en tout ; pour l'amour de Dieu, traitez-moi comme votre très petiote enfant novice, car je le suis de tout mon cœur [...] (12). » En 1621, sainte Jeanne de Chantal, née en 1572, a quarante-neuf ans et la mère Angélique, née en 1591, trente. On sait que peu ou prou, saint François de Sales, Rome et enfin Mgr Zamet empêcheront de donner suite à cette vocation. Un certain ralentissement de la correspondance, dû apparemment à ce dernier prélat, est sensible de 1628 à 1635 (13). Néanmoins les deux religieuses resteront très liées et, de 1638 à 1641, par le biais de la Mère Angélique, sainte Jeanne de Chantal consultera Saint-Cyran sur ses peines spirituelles. Par le même biais, elle s'était liée dès 1620 avec les autres membres de la famille Arnauld (M^{me} Arnauld, M^{me} Le Maître...). Les documents sont ici assez nombreux pour qu'on ne doute pas des liens certains et étroits entre sainte Jeanne de Chantal et plusieurs membres de la famille Arnauld, autant au moins que l'éloignement et les nombreux voyages de la fondatrice de la Visitation pouvaient le permettre. Dès 1645, Arnauld d'Andilly donnait un témoignage de fidélité à la mère de Chantal en publiant huit de ses lettres dans son édition des *Lettres chrétiennes et spirituelles de Messire du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran*, même si cette publication n'était pas dénuée d'intentions apologétiques pour Saint-Cyran.

Mais, pour que ces liens aient une importance quelconque, il faut maintenant s'attacher à la famille des Coulanges, puisque c'est dans ce milieu que M^{me} de Sévigné a été élevée. Comment les Coulanges considéraient-ils sainte Jeanne de Chantal et, par suite, son attachement pour Port-Royal ? Quelles étaient leurs propres relations avec Port-Royal ou la famille Arnauld ?

Les Coulanges, la Visitation et Port-Royal

Comme l'histoire de Port-Royal présente des aspects civils, juridiques, politiques, on est naturellement conduit à des études de société. C'est l'un des intérêts du tableau que nous allons essayer d'esquisser du milieu familial dans lequel a été élevée M^{me} de Sévigné. On y retrouve des traits de mœurs qui expliquent à la fois affinités et réticences dans l'attitude envers les

couvents, et peut-être aussi pourquoi, dans le cas de M^r de Sévigné, les affinités finiront par l'emporter sur les réticences.

Qu'une héritière Coulanges ait fini par épouser un héritier Rabutin-Frémyot n'est pas vraiment surprenant. Du côté de sainte Jeanne de Chantal, on trouve des présidents au Parlement de Bourgogne (Bénigne Frémyot, son père, ou Berbisey, son grand-père). Du côté des Coulanges, au même moment, on trouve un Claude de Coulanges, procureur au Parlement de Paris et une Madeleine Aguesseau, fille d'un avocat au Parlement. Leur fils, Philippe I de Coulanges, le grand-père de M^r de Sévigné, qui fut aussi l'éducateur débonnaire de sa première jeunesse, sera plutôt, lui, un grand financier. De 1601 à 1623, il acquiert progressivement une grande partie de la ferme des gabelles en France (14). Néanmoins, ressemblance entre la robe et la finance, comme Bénigne Frémyot, Philippe I de Coulanges ambitionnera de marier sa fille à un noble d'épée. Il donnera Marie (née en 1603) à Celse-Bénigne de Rabutin (né en 1596) le 14 mai 1623, comme il donnera plus tard Henriette (née en 1606) au marquis François Le Hardy de la Trousse, toutes deux richement dotées.

Ces Coulanges, dont l'aisance en 1623 était certaine, étaient-ils dévots ? Certains faits donnent à penser qu'ils étaient honnêtement pieux. En voici au moins trois. Dès l'installation de la Visitation au faubourg St-Michel, une nièce des Coulanges, cousine germaine de la future baronne de Chantal, y fait son entrée le 19 août 1619. Il s'agit de Jacqueline Petit, fille d'Antoinette de Coulanges et Guillaume Petit, écuyer, sieur de Levilliers. Un François Petit signera très souvent les actes de famille relatifs à l'éducation de Marie de Rabutin-Chantal (15). Sainte Jeanne de Chantal parle de cette cousine dans une lettre adressée au baron de Chantal le 25 juillet 1624 : « Ne doutez point, mon fils, que nous recevions ici [à Annecy] la chère nièce de M. de Coulanges, et avec telle condition qu'il voudra ; car il n'y aura rien à marchander ; mais s'ils la veulent loger à Paris, comme j'en ai prié ma sœur la supérieure de là, ou en quelque autre monastère de France, il faudra la doter médiocrement, parce que les supérieurs ne veulent pas que l'on reçoive les filles pour rien (16). » Esprit de famille, mais sens des réalités... Le piquant est que la Mère Angélique avait dû faire la connaissance de cette novice qui avait fait partie des

pionnières de la Visitation de Paris, au faubourg St-Michel. Pour montrer à quel point elle désirait entrer à la Visitation, elle écrivait le 3 novembre 1620 à la Mère de Chantal : « Je fais état tout au pis que je ne vous y verrai jamais, ni Monseigneur [François de Sales] ; que vous mourrez tous deux bien devant moi ; que notre chère maîtresse que j'aime très fort mourra aussi, et m'imagine notre sœur, *qui s'appelle Petit au monde, qui me déplait très fort*, être ma supérieure, et cela ne peut me dégoûter, puisque cela n'empêcherait pas que je ne gardasse notre règle et nos constitutions. » (17). N'en faisons pas un symbole, mais un indice. Entre l'esprit des Coulanges et celui d'Angélique à Port-Royal, il y avait sans doute un fossé et plusieurs passerelles seront encore nécessaires avant que l'obstacle ne soit franchi. Revenons à la Visitation qui, la première, a établi des ponts. Les Coulanges, ne serait-ce que par esprit de famille, s'attachèrent à cet institut. Mais on peut voir là aussi un deuxième indice de leur piété : ils acquirent une chapelle dans l'église de la Visitation que Mansart construisit en 1634, grâce aux bienfaits du Commandeur Brûlart de Sillery. Le cœur de Celse-Bénigne, d'abord déposé aux Minimes, y fut transporté. La plupart des leurs y furent ensuite enterrés.

Autre lien entre les Coulanges, la Visitation et Port-Royal, et troisième indice de piété : l'attachement au clergé séculier. La prêtrise de Christophe de Coulanges (né en 1607) et son accession à l'abbaye de Livry en 1623, à dix-sept ans, en sont une première preuve. On peut penser que dans ce milieu de grands officiers, on était plutôt gallican que « loyolitique ». En tout cas, les véritables interlocuteurs des Coulanges avec la famille de Celse-Bénigne seront souvent les ecclésiastiques : Jacques de Neuchèzes, son cousin germain, évêque de Chalon-sur-Saône en 1625, et surtout Mgr Frémyot, oncle de Celse-Bénigne, le propre frère de sainte Jeanne de Chantal. Il avait déjà beaucoup aidé à l'éducation de Celse-Bénigne depuis Bourges, où il était archevêque. En 1621, il dut résigner cet archevêché à cause du Prince de Condé et revint s'installer à Paris où il avait son hôtel place Royale. Là aussi les relations de voisinage ont dû jouer. Il restait abbé de St-Etienne de Dijon et il reçut en compensation l'abbaye de St-Pierre et St-Paul de Ferrières, en Gâtinais. Après une grave maladie en 1624, ce prélat se « convertit ». Il fut alors enrôlé par Jeanne de Chantal à partir

de 1626-27 comme commissaire apostolique pour le procès de béatification de saint François de Sales. Mais sa santé restait fragile. Il se partagea donc entre Dijon, Ferrières, Paris et les voyages que lui demandait Jeanne de Chantal, autant qu'il le pouvait. Cela ne l'empêchait pas de s'occuper activement de la famille de son neveu et, pour le sujet qui nous occupe, ce sont les liens très étroits qui se tissent entre Mgr Frémyot et les Coulanges qui nous intéressent. En voici quelques exemples.

Marie de Coulanges et Celse-Bénigne sont fiancés et mariés par le prélat à Sucy-en-Brie le 14 mai 1623. Ce mariage lui est dû (18). Il leur assure mille livres de rente par an alors que les Rabutin brillent par leur absence. Sainte Jeanne de Chantal lui rend ce beau témoignage en avril 1624 : « C'est la vérité que je ressens une extrême consolation et soulagement du bonheur de notre fils. La gloire en soit à Dieu et à vous la récompense, mon très cher Seigneur, qui lui êtes vrai père. J'espère que plus que jamais vous aurez tout pouvoir sur lui et que M. son beau-père pourra grandement le retenir, et sa chère petite femme » (19). Celse-Bénigne n'avait pas été facile à élever et, même une fois marié, il saura donner encore bien du souci à son entourage par ses duels et lors de sa mort précoce en 1627. Les Coulanges en tout cas firent merveille. On en a une trace lorsque la jeune baronne de Chantal décédera à son tour en 1633. Marie de Coulanges avait séduit Mgr Frémyot. Sainte Jeanne de Chantal lui écrit sur ce décès : « Combien votre douleur a accru la mienne. Je vois le juste sujet que vous en avez et combien de douceur et support en votre âge vous avez perdu en cette fille si parfaitement affectionnée à votre santé et à tout ce qui concerne votre service. » Et elle confirme dans une lettre à Brûlart de Sillery : « Certes il a fait une grande perte et d'autant plus que son âge requiert dorénavant des soins et petites douceurs, dont cette chère fille abondait pour lui (20). » Fidèle à l'exemple des vertus familiales observées dans sa jeunesse, M^{mt} de Sévigné ne se conduira pas autrement avec le Bien Bon. Après ces deux décès, Mgr Frémyot jusqu'à sa mort en 1641 continuera d'être le trait d'union entre sa sœur et les Coulanges et contribuera pour beaucoup à laisser la garde de la jeune orpheline aux Coulanges. Autre trace de l'intérêt des prélats pour Marie de Rabutin : deux actes de baptême (21 août 1637 et 14 août 1639) où elle est marraine avec Jacques de Neu-

chères, lors de séjours à l'abbaye de Ferrières (21). Cet attachement au clergé séculier est sans doute aussi à prendre en compte dans les sentiments que manifesterà M^r de Sévigné envers le Cardinal de Retz, Mgr Félix Vialart de Herse ou Henri Arnauld, évêque d'Angers.

Pendant, c'est plutôt par sainte Jeanne de Chantal que les Coulanges pouvaient être mis en relation avec Port-Royal. Cela dut se faire en deux étapes. Dans un premier temps le milieu Coulanges, qui élevait la jeune héritière des Rabutin, eut l'occasion de se faire une idée des « nouvelles religions » qui s'épanouissaient alors en France (carmélites, ursulines, feillantines...) en suivant dans sa propre famille l'évolution de la Visitation et de son illustre fondatrice. Ce que MTM de Sévigné a entendu dire dans sa jeunesse à ce sujet a dû lui rester en mémoire chaque fois qu'il s'est agi de couvents et de religieuses. Or, le vraisemblable est que les discours tenus, même sur la Visitation, ont dû être mitigés.

Certes les lettres de sainte Jeanne de Chantal à la famille Coulanges sont remplies de formules affectueuses, baignées d'onction et de dévotion, inattaquables en un certain sens. Et pourtant, il est trop évident que sainte Jeanne de Chantal, toute dévouée à l'œuvre instituée par saint François de Sales, absorbée par ses multiples fondations, avait été pour Celse-Bénigne une mère bien lointaine et peut-être même « cruelle » dans son héroïsme. Sans rappeler l'épisode où le jeune baron de treize ans oblige sa mère à enjamber son corps, les encouragements de saint François de Sales à se montrer plus tendre envers son fils sont éloquentes : « Ah non, ma très chère fille, ne soyés pas si cruelle ; témoignés-luy du gré de sa venue à ce pauvre jeune Celse-Bénigne. Il ne faut pas faire ainsy, tout à coup, des si grands signes de cette mort de nostre naturelle passion. » Et, pour l'encourager, il lui promet (il la menace ?) de la traiter comme elle traitera son fils : « Je me contenteray de ne cesser point de vous chérir autant comme ma fille que vous le chériréz comme vostre fils, et si, je vous desfie de faire mieux que moy ce mestier » (22). Sainte Jeanne de Chantal, elle, paraît toujours impatiente d'aller à l'essentiel. S'attarder en famille, c'est « condescendre » d'une manière un peu lâche et molle. En voici un autre témoignage entre plusieurs où, même si l'on fait la part de l'exaltation hagiographique dans la vie écrite par la Mère

de Chaugy, certains sentiments humains pouvaient être choqués : « Elle était allée par le Comté et s'en revint par le duché de Bourgogne, visita plusieurs de nos maisons, passa chez M^{re} de Toulonjon, sa fille, où M^{re} de Coulanges et M^{re} de Chantal, sa belle-fille, se rendirent de Paris pour la venir voir. Cette digne mère fit ici un trait de sa grande habitude à retrancher à sa nature toutes les petites satisfactions humaines. Pour aller d'Autun chez M^{re} de Toulonjon, l'on voulait qu'elle fit un détour pour passer à Montelon, qui était une terre à feu M. de Chantal ; elle ne le voulut pas, disant que cela ne lui servirait qu'à lui donner une inutile complaisance et lui causerait quelque distraction des choses du monde ; ainsi, elle se sépara du carrosse de sa belle-fille et entra dans un autre pour venir le droit chemin, quoiqu'il lui fâchât de quitter cette très-bonne et très-belle fille, qui avait fait un si long voyage pour venir la voir » (23).

Or, en contraste, le milieu des Coulanges paraît un nid paradisiaque où régnet les chaudes valeurs de l'affection et du soutien mutuel. Le soupir de soulagement de Celse-Bénigne à l'entrée dans cette chaleureuse tribu est révélateur. Il écrit à sa mère : « Quand vous seriez demeurée au monde selon nos souhaits, que vous auriez pris tous les soins de nous avancer que votre amour maternel et votre non pareille prudence vous auraient su faire inventer, vous n'auriez pas pensé à me loger mieux que je suis. Dieu m'ayant donné en mon mariage tous les avantages souhaitables à ceux de ma condition, de mon âge et de mon humeur (24). » D'ailleurs sainte Jeanne de Chantal sera très heureuse de se reposer sur les Coulanges des questions matérielles : « J'accepte de tout mon cœur le parti que vous m'offrez, ma très chère sœur, écrit-elle le 22 juin 1624 ; oui, je vous supplie ayez soin de tout ce qui regarde le temporel de ce cher fils, et je me charge de prier continuellement pour le bonheur de votre honorable famille, afin qu'il plaise à Dieu de la faire prospérer en toutes sortes de vrais biens » (25). En somme, sainte Jeanne de Chantal se réservait le rôle de Marie et les Marie (de Coulanges et de Chantal, plus tard de Sévigné) avaient droit au rôle de Marthe... A son dernier séjour à Paris, la Mère de Chaugy prétend que la Mère de Chantal ne consacra en deux mois qu'une heure de temps à sa petite-fille. Cette « pure dévotion » devait sans doute un peu effrayer les Coulanges, surtout quand elle allait à envisager pour la petite orpheline une

vocation qui ne paraissait pas du tout s'imposer ou quand la fille de sainte Jeanne, M^{lle} de Toulonjon, montrait sur les questions d'argent une avidité inquiétante.

Les vicissitudes du quotidien ont donc laissé de sainte Jeanne de Chantal une image contrastée. L'attitude de M^{lle} de Sévigné vis-à-vis des couvents en général s'en ressentira. Ce serait encore ici le sujet d'un livre de démêler dans le très relatif silence de M^{lle} de Sévigné sur l'ordre fondé par sa grand-mère la part de la pudeur, de la réticence, de la critique, de la prévention ou de l'évidence. Mais l'éloge qu'elle fait d'Angélique de Saint-Jean en 1679 se présente finalement comme une critique de fond des autres religieuses qu'elle peut avoir connues : « M^{lle} de Lesdiguières a écrit à la Mère Angélique du Port-Royal [aux Champs], sœur de ce malheureux ministre [Pomponne] : elle me montra sa réponse. Je l'ai trouvée si belle que je l'ai copiée, et la voilà. C'est la première fois que j'ai vu une religieuse parler et penser en religieuse. J'en ai bien vu qui étaient agitées du mariage de leurs parentes, qui sont au désespoir que leur nièce ne soit point encore mariée, qui sont vindicatives, médisantes, intéressées, prévenues ; cela se trouve aisément. Mais je n'en avais point encore vu qui fût véritablement et sincèrement morte au monde » (26). M^{lle} de Sévigné pense sans doute à des religieuses contemporaines, mais le remarquable, c'est la prévention générale qu'elle manifeste contre l'esprit des couvents et dont on a plus d'une preuve dans sa correspondance. Elevée elle-même par sa grand-mère Coulanges qui lui servait de « maîtresse », par des précepteurs qui venaient l'instruire chez elle, elle n'a jamais connu l'éducation des monastères. Elle s'en méfie pour sa fille et ses petites-filles. L'idée de vocation forcée lui fait horreur. En revanche, on observe dans la vie de M^{lle} de Sévigné une réelle continuité avec l'héritage de sainte Jeanne de Chantal sur des points comme la reprise du mot « très-cordialement », le culte de la Providence, le lien avec la marquise de Maignelais, parente de Henri de Sévigné, les relations avec diverses personnalités connues de Jeanne de Chantal comme Louise-Angélique de La Fayette, etc. Ce qui rapprochera M^{lle} de Sévigné de Port-Royal se voit ici. D'abord, il s'agit d'un membre de la famille Arnauld et, d'autre part, il s'agit de pensée profonde et de beau langage.

Ce lien avec la famille Arnauld, qui nous paraît le grand

chemin suivi vers Port-Royal par M^{ce} de Sévigné (27), a pu setablir grâce à sainte Jeanne de Chantal. Mais d'autres voies dans l'entourage des Coulanges conduisent aussi chez les Arnauld et, en particulier, celle de Chapelain. Nous voudrions insister ici sur cette influence qu'il est aujourd'hui de bon ton de minimiser, à tort à notre avis.

Madame de Sévigné, la famille La Trousse et Chapelain

Après la mort de son grand-père, Philippe I de Coulanges, le 5 décembre 1636, Marie de Rabutin-Chantal fut confiée à son oncle Philippe II de Coulanges, né en 1595, qui avait épousé le 22 novembre 1626 Marie Lefèvre d'Ormesson, fille d'André d'Ormesson. Voilà encore un fil qui nous ramène à Port-Royal puisque, si l'on en croit l'abbé Cognet, le 6 septembre 1620, lors de la prise de possession de Port-Royal des Champs, signe au procès-verbal « M. Lefèvre d'Ormesson, maître des requêtes, ami de la famille Arnauld » (28). Par ce biais aussi, était entré dans la famille des Coulanges Olivier Lefèvre d'Ormesson dont le *Journal* est si précieux et qui sera le principal informateur de M^{me} de Sévigné pendant le procès Foucquet. Les affinités entre les Arnauld et les Ormesson sont sensibles dans la rencontre du 25 août 1667 à Livry : « Le Jeudy 25 août je fus à Livry voir M. l'abbé de Coulanges et M^{me} de Sévigné. Y arrivèrent M. d'Andilly et M^{me} du Plessis de Guénégaud. M. d'Andilly m'embrassa croyant saluer l'abbé. Ayant appris mon nom et répliqué si j'estois le vray d'Ormesson, il me fit mille nouvelles embrassades avec des témoignages d'estime et d'amitié les plus obligeans du monde. M. d'Andilly me dit avoir quatre-vingts ans ; il se porte fort bien et agit avec un feu admirable. Il fallut parler du procès de M. Foucquet et de toutes les circonstances de cette affaire. La conversation fut très agréable. Il retourna à Fresnes avec M^{ce} du Plessis et moy à Paris (29). ». La confusion initiale du magistrat intègre du procès Foucquet avec le Bien Bon semble imputable au grand âge d'Andilly (ou à une absence de lunettes ?). En tout cas, l'estime est réciproque et l'amitié, comme toujours chez d'Andilly, pleine de fougue. De ses attaches avec le milieu d'Ormesson, M^{me} de Sévigné a gardé le goût de l'information exigeante et de la rigueur, qualités que

l'on retrouve chez les Arnauld. C'est sans doute ce que décèle Bussy qui, élève des jésuites, s'inquiète un peu de l'intransigeance de sa cousine : « En matière de conscience, tant de délicatesse fait les hérésies. Je ne veux aller qu'au paradis, et pas plus haut.

Je vous fais ce petit sermon, Madame, parce que je sais à quel point de perfection vous aspirez, et qu'outre il ne vous est pas possible d'y atteindre en votre condition, c'est que je le crois même inutile. Sauvons-nous avec notre bon parent saint François de Sales ; il conduit les gens en paradis par de plus beaux chemins que ceux du Port-Royal. Je ne doute pas que, quand vous lirez cette lettre à la belle *Maguelonne* [M^{ccc} de Grignan], elle ne se récite que cela sent le P. Rapin et le P. Bouhours à pleine gorge » (30). O. d'Ormesson, lui, au contraire, dès 1643 s'inquiète de la mauvaise foi des jésuites dans leurs attaques contre la *Fréquente Communion*. Il écrit le 12 octobre 1643 : « M. Talon dit que chacun trouvait mauvais que les jésuites prissent à tâche de réfuter ce livre dans leur chaire par la bouche du Père Nouet, qui lui imputait quantité de fausses opinions dont il ne parlait point du tout ; qu'ils se faisaient grand tort ; [...] J'avais acheté et lu ce livre, et n'y avais rien vu que de très bon. » Exemple, entre autres, de souci de l'information, de rigueur et de gallicanisme : les affinités entre les Coulanges, les Ormesson et les Arnauld sont assez faciles à imaginer.

Mais, dans la famille Coulanges, se trouvait aussi par alliance, la famille La Trousse. Philippe I de Coulanges avait en effet marié sa fille Henriette à François Le Hardy, seigneur de La Trousse, le 22 décembre 1631. De cette union naîtront trois enfants dont M^U de Méri, précieuse très liée avec M^{cc} de Grignan, et le cousin Philippe-Auguste Le Hardy qui fera faire quelques armes à Charles de Sévigné et pour lequel M^{mm} de Sévigné avait écrit à Foucquet des lettres de sollicitation qui faillirent la compromettre. MTM de Sévigné, veuve en 1651, restera étroitement liée avec cette sœur de sa mère, veuve elle-même en 1638. Elles habitent ensemble rue Ste-Avoye dès 1651 et elle la soignera avec un grand dévouement durant sa lente agonie de 1672. C'est une preuve supplémentaire de l'esprit de famille chez M^{cc} de Sévigné. L'autre intérêt pour notre sujet de cette alliance avec les La Trousse est de conduire chez leur grand

ami Chapelain. Or, grâce à sa correspondance, on peut, pour la période qui nous occupe, préciser encore l'attitude de milieux amis de M^{re} de Sévigné à l'égard de Port-Royal.

L'opinion de M. R. Duchêne sur Chapelain dans sa biographie de M^{re} de Sévigné doit être un peu nuancée. Pour lui, Chapelain n'a pu être le précepteur de M^{me} de Sévigné, ce qui est sans doute vrai, et il considère que l'influence qu'il a pu avoir sur M^{re} de Sévigné est postérieure à 1640, ce qui est sans doute faux (31). Voici ce qu'il écrit : « Certes Chapelain avait été secrétaire de Sébastien Le Hardy marquis de La Trousse, puis le précepteur de ses enfants, et notamment de François, époux en décembre 1631 de la tante de l'orpheline, Henriette de Coulanges. Il signa même au contrat en qualité d'« écuyer, gentilhomme suivant dudit seigneur de La Trousse ». Mais la mort de celui-ci, en 1632 [Sébastien et non François, comme on pourrait le croire], lui rendit sa totale liberté et lui permit d'être pleinement le grand personnage qu'il était devenu grâce à la primauté acquise dans la République des lettres [...] Le Chapelain des années où M^{re} de Sévigné reçut sa première formation intellectuelle était un personnage beaucoup trop important pour perdre son temps à instruire la pupille des Coulanges, orpheline élevée dans la bourgeoisie des finances ». Si l'on écarte après 1632 le rôle de précepteur *stricto sensu*, ce qui nous frappe au contraire, c'est l'extraordinaire attachement de Chapelain aux enfants du grand prévôt La Trousse (32) ; et cette affection passera même aux petits-enfants. Il est bien loin de reprendre une « totale liberté ». Les documents que nous pourrions utiliser sont très nombreux puisque les deux gros volumes in-4° de l'édition de la correspondance par Tamizey de Larroque ne sont que des extraits (33). On nous permettra de choisir.

Parlons d'abord du mari d'Henriette de Coulanges. Chapelain est un familier de ce ménage. Il est invité au château de La Trousse, à Lizy-sur-Ourcq et sans doute à l'hôtel La Trousse place Royale ; il se réjouit de la naissance des enfants... Nous avons un témoignage tout particulier de l'attachement de Chapelain lors de la mort de son ancien élève en 1638. Il en écrit à Montauzier : « Monsieur, je ne puis vous escrire qu'avec beaucoup de douleur puisque j'ay perdu Mr de La Trousse que j'aymois et de qui j'estoie aymé au point que vous le sçavés. Je ne vous en puis escrire qu'avec peine encore, sçachant ce

qu'il vous estoit et le désir que vous m'aviés fait paroistre l'un et l'autre de nouer une plus estroite familiarité ensemble. » Il écrit aussi à Balzac : « Ce gentilhomme estoit comme mon enfant ; je m'estois de tout temps intéressé dans son honneur et dans sa fortune ; j'en estois tendrement et respectueusement aymé et je puis asseurer que j'estoys aymé d'un des plus grands courages que la France ait produit et d'une ame aussy chrestienne et aussy généreuse qu'on ait veu dans ce siècle ». Avec le même souci d'exalter sa peine et de faire l'éloge de son ami à d'autres amis, il écrit à Mainard, à Godeau, à Arnauld d'Andilly, au frère et à l'oncle de ce dernier (34). Chapelain ensuite ne se désintéresse nullement des frères de son ami, de sa veuve ou de ses enfants (35). Que quelques difficultés se soient élevées en 1639 dans la famille pour des questions d'héritage, elles ont dû être passagères et, en réalité, contrairement à ce que pense J. Lemoine, les torts n'étaient sans doute pas du côté de la veuve de François de La Trousse, mais de sa belle-sœur, marquise Flamarens depuis 1636.

Le premier intérêt de cette marquise pour notre sujet est son mariage avec Antoine-Agésilan de Grossoles, marquis de Flamarens. Par cette alliance, elle se trouve la cousine de César-Phœbus d'Albret qui, à la mort de son mari en 1652, sera le tuteur de ses enfants. Comme on le sait, César-Phœbus épousera le 6 février 1645 Magdeleine de Guénégaud et se trouvera ainsi le beau-frère de la fameuse M^{re} du Plessis-Guénégaud, née Elisabeth de Choiseul-Praslin. Une allée vers Port-Royal se dessine ici, même si, en chemin, le propre frère de César-Phœbus, le chevalier d'Albret se charge de tuer en duel le marquis de Sévigné en 1651. Après cette échappée sur l'avenir, revenons au deuxième intérêt de la marquise de Flamarens : les lettres que Chapelain lui adresse lorsqu'elle est « exilée » au château de Buzet dans le sud de la France. Ce sont quasiment des lettres « de direction ». Malheureusement, elles sont souvent citées en note et tronquées. Une fois rassemblées, sans rivaliser avec *l'Introduction à la vie dévote*, elles constitueraient un bon « vademecum pour une jeune épouse ». C'est un aspect méconnu de Chapelain, mais sans doute très réel. Ce célibataire avait une vocation de « père adoptif » et apparemment une famille nombreuse ne lui faisait pas peur. U le rappelle à M^{re} de Sévigné dans une lettre du 16 novembre 1661 : « J'en appelle à

vosre lumière et à vosre expérience. Il vous peut souvenir que je suis vosre père d'élection et que je vous en ai rendu tous les devoirs, entre lesquels le moindre n'est pas d'avoir étreint la liaison que vous avez avec M[™] de Rambouillet et de Montausier [...] Je suis à vous paternellement (36). »

Or Chapelain, dans les instructions qu'il donne à la marquise de Flamarens de 1638 à 1640, en « père admirable », se soucie de tout : de sa santé, de ses grossesses, de ses relations avec son beau-père ou avec son mari, de la lenteur de ses courriers, du temps qu'elle doit consacrer à son patrimoine, de l'éducation qu'elle doit donner à son fils (son « mignon »), des lettres qu'elle doit écrire et qu'il corrigera au besoin. Voilà une orpheline bien chaperonnée. Ces remarques ressemblent souvent à des avertissements, les louanges à des conseils enveloppés. M[™] de Flamarens paraît avoir eu besoin de ces mises en garde. Ce magistère moral, civil et littéraire, que Chapelain exerce d'ailleurs volontiers, engage au savoir-vivre en société, à la vertu, à la piété chrétienne sans oublier leur truchement nécessaire : l'art d'écrire des lettres. De ces conseils qu'il distribuait généreusement, M^{ce} de Sévigné peut fort bien avoir fait son profit. Pour en donner un exemple, nous choisissons cette lettre à M[™] de Flamarens du 28 septembre 1639 :

« [...] Vosre mignon que j'ayme sans l'avoir veu et que je désire aussy qui m'ayme lorsqu'il sera capable d'amitié. Je seray bien aise que de bonne heure il s'accoustume à mon nom et que, comme Madame sa mère, ce soit un des premiers qu'il prononce [...] Je vis, il y a quinze jours, Madame la Marquise de Sablé qui me demanda de vos nouvelles et me donna occasion de luy faire entendre avec combien de vertu vous vous estiés résolue au voyage de Guienne et avec combien de sagesse et de constance vous persévériés dans le dessein d'y demeurer tant que vosre devoir et le bien de vos affaires vous y obligeront. De l'humeur dont elle est, cela lui passa pour une action héroïque et elle ne se pouvoit lasser de vous admirer. Ensuite je luy dis la substance de la dernière lettre que vous m'avés escrite qui luy sembla sensée et spirituelle de la bonne sorte et vous receustes encore beaucoup de louanges de ce costé là. M^{ce} la marquise de Rambouillet et M^{ce} sa fille, M[™] de Clermont, M[™] ses filles et M^{l¹} Paulet me demandent souvent de vos nouvelles et m'ont, la dernière fois, chargé instamment de leur souvenir et de leur service. Je

vous conserve et fais le plus d'amis que je puis et des bons » (37).

Entre tous les bons services que Chapelain pouvait rendre à la famille La Trousse, cette passion de les faire participer à ses meilleures relations est assez remarquable. Il nous semble vraisemblable que, pour les Coulanges et les Ormesson aussi, il a été un trait d'union efficace (38) non seulement avec les Montausier et avec les membres de leur salon, ou avec Gondi dont il fait l'éloge dès 1638, mais surtout avec les Arnauld.

Comme dit Tallemant, Chapelain « cajollait » quasiment tous les membres de cette famille. Il leur devait beaucoup et, en particulier, la recommandation de *La Pucelle* au duc de Longueville. Ce serait faire un volume que de reprendre les échanges de Chapelain avec chacun des membres de cette famille, mais s'il y a un lien net et constant dans l'entourage de M^{ce} de Sévigné avec les Arnauld, c'est celui-là. Par ce biais aussi, la correspondance de Chapelain offre l'intérêt de fournir un commentaire affectif, à chaud, sur les événements de Port-Royal. Pour la période qui nous occupe (la correspondance s'interrompt en 1640), rappelons qu'il n'est pas ébloui par Saint-Cyran, qu'il suit avec honnêteté le détail de sa détention sans prendre vraiment parti sur le fond. C'est là qu'il est « circonspectissime ». En revanche, il est choqué par Mgr Zamet qui manque de « charité et de bienséance » dans ses accusations contre le prisonnier. Néanmoins, il y a une chose que Chapelain pardonne difficilement à Saint-Cyran, c'est la retraite d'Antoine Le Maistre. Cette « mort civile » du grand avocat lui paraît une folie et un gâchis humain difficile à admettre (39). Les sommets du mysticisme restent étrangers à Chapelain. Ce qui l'attache aux Arnauld, c'est une amitié fine et délicate mais surtout peut-être l'admiration pour leurs dons littéraires. Antoine Le Maistre est un... « maître » et Arnauld d'Andilly le correcteur habituel des vers de Chapelain. Port-Royal, pour M^{ce} de Sévigné comme pour Chapelain, apparaît non seulement comme un centre de réflexion spirituelle, mais aussi comme le creuset du beau langage.

A partir de cette période de formation de M^{ce} de Sévigné, il s'agissait moins de préciser une doctrine que d'étudier un milieu familial et de voir à travers un tissu de relations ce qui explique à l'extérieur le succès de Port-Royal (40). Les Rabutin

apparaissent peu. La famille Coulanges, qui présente des attaches avec la cour et l'armée, mais surtout avec les milieux de la finance et de la robe, laisse deviner certaines réticences vis-à-vis du mysticisme. La spiritualité dévote est plus volontiers tournée vers la vie dans le monde. Cependant, le goût d'une vie honorablement menée conduit naturellement à la rigueur morale et à l'investigation psychologique. Les *Provinciales* de Pascal et les *Essais de Morale* de Nicole seront les bienvenus. Le goût d'une expression juste et élégante, acquise au contact d'avocats et de mondains, engagera aussi sur les chemins de Port-Royal. Les abus du pouvoir achèveront d'acquérir les sympathies d'un milieu de juristes et de parlementaires aux victimes de la répression. Néanmoins, comme Chapelain ou comme le milieu qui l'a élevée, M^{lle} de Sévigné conservera une part de quant-à-soi, de libre jugement, et abandonnera rarement ses « petites pensées », même « respectueuses ». Paradoxalement, c'est en quoi elle se révèle, peut-être plus que par toute autre chose, de Port-Royal. Voilà donc quelques-unes des impressions reçues par M^{lle} de Sévigné avant son mariage. Il y aurait encore beaucoup à dire sur les affinités créées par les relations de voisinage. On aura reconnu ici ou là des comportements que l'on retrouve dans la famille d'Etienne Pascal. Il faudrait se souvenir que la dernière épouse de Sébastien Le Hardy s'appelle Louise Hennequin et que l'on trouve une Hennequin dans la famille de Lefèvre d'Ormesson. Par ces attaches, on trouve l'explication de l'intérêt de M^{lle} de Sévigné pour les Séguier, les Hacqueville, les Mesmes, les Vialart de Herse... Nous renvoyons sur ce point au beau tableau dressé par J. Mesnard dans sa thèse (41). Si l'on admet que l'esprit de famille et le souci de conserver ses amis sont la marque de l'éducation reçue par M^{lle} de Sévigné, on devine tout ce que son mariage avec Henri de Sévigné va lui offrir comme possibilités. Il lui ouvre encore plus grandes des portes qui ne lui étaient pas totalement fermées : celle des Gondi, des Schomberg et donc des Liancourt et des La Rochefoucauld. En 1659, son cousin Coulanges épouse une Du Gué de Bagnols. Ces liens familiaux nouveaux l'amèneront de proche en proche à « nos frères » et à « nos amis » de Port-Royal. Mais entamer cette période qui s'ouvre en 1644 serait commencer un nouveau chapitre, lui-même fort riche et fort complexe.

NOTES

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. Maxime Leroy, Paris, Gallimard, 1955, 3 vol. in-12 ; C. Gazier, *Les Belles Amies de Port-Royal*, Paris, Perrin, 1930.

(2) Nous devons à l'amitié de J. Mesnard et de Ph. Sellier de nous être « embarquée » dans cette aventure. Nous les remercions ici.

(3) Voir Jean Orcibal, *Les Origines du Jansénisme*, Paris, Vrin, 1947-1962, 5 vol. in-8°.

(4) Madame de Sévigné, *Correspondance*, éd. R. Duchêne, Paris, Gallimard, 3 vol. in-12, 1972-1978, (t. 1 dans l'éd. de 1983 et t. 2 dans l'éd. de 1986). Lettre du 14 juillet 1680, t. 2, p. 1010-1011. Nous renverrons à cette édition par la lettre D.

(5) Les religieuses de Port-Royal les considéraient comme leurs geôlières. On sait qu'au même moment, une collaboratrice prestigieuse de la mère de Chantal, la mère Louise-Eugénie de Fontaine était chargée de « mater » Port-Royal des Champs.

(6) D., t. I, p. 59[^]60, lettre du 21 novembre 1664.

(7) Sainte Jeanne de Chantal, *Correspondance*, t. 1 (1605-1621), Paris, Le Cerf, 1986 ; t. 2, (1622-1625), Paris, Le Cerf, 1987.

(8) « Les belles archives d'Annecy ne possèdent pas une lettre de la Mère Angélique », *op. cit.*, p. 32. On sait que les relations entre les deux Mères ont longtemps été en partie occultées. Voir, sur cette lettre de 1621, l'éd. Bums, t. 1, p. 641-643 et *infra*.

(9) Sainte Jeanne de Chantal, *Vie et Œuvres*, Paris, Plon, 1874-1879, en 8 vol. Pour la correspondance de 1626 à 1641, consulter les vol. V à VIII. Du côté de la Mère Angélique, les choses ne sont guère plus simples. Nous remercions vivement M. J. Mesnard qui a eu l'amabilité de nous confier un mémoire de maîtrise fait sous sa direction en 1984-85 par I. de David-Beauregard sur la correspondance de la mère Angélique avec sainte J. de Chantal et qui étudie en particulier les variantes des lettres (éd. de 1645, 1742, copies de la Bibliothèque de Port-Royal).

(10) Et non rue St-Antoine. C'est une des rares erreurs de L. Cognet, *op. cit.*, p. 132.

(11) Numéros 187 à 193 de l'actuelle rue St-Jacques.

(12) Voir éd. Bums, p. 642-643, t. 1 ; lettre adressée à « Chère mère la supérieure de [la Visitation] Ste Marie à Paris, rue Saint-Michel », probablement de juin-juillet 1621.

(13) Voir par exemple, dans l'éd. Plon, cette lettre du 30 juillet 1630, t. VI, p. 474 : « Je vous prie, faites saluer chèrement la bonne Mère du Val-de-Grâce ; j'aime la bonté et la simplicité de cette maison-là ; faites saluer de cœur madame de Port-Royal, car je l'aimerai toujours comme cela, bien qu'elle ait tout à fait quitté le commerce avec moi, ne m'ayant rien écrit il y a deux ans, bien que je l'aie fait deux fois. J'admire comme notre bon Mgr de Langres tient serré ce qui se met entre ses mains ; il m'écrit avec grande simplicité et témoignages d'affection, et me dit qu'il nous est toujours ce qu'il a été, regrettant de ne nous point

voir, et plusieurs paroles qui me plaisent ; mais le tout en langage commun, en quoi j'admire sa bonté ; car ils savent tous l'aversion que j'ai à leur manière de parler, en quoi il me supporte. Que Dieu tire sa gloire de tout, et nous rende vraies filles de notre Bienheureux Père par vraie imitation ! que je trouve toujours plus sa doctrine simple, solide, aimable ! Je suis vôtre de cœur, mais de cœur incomparable ». Cette lettre est adressée à la mère Marie-Jacqueline Favre, alors supérieure du couvent de la rue St-Jacques. Remarquons la place que tiennent déjà les questions de langage et d'écriture.

(14) Voir Jean Lemoine, *Madame de Sévigné, sa famille et ses amis*, Paris, Hachette, 1926, p. 33 à 36.

(15) Voir J. Lemoine, *op. cit.*, p. 40.

(16) Voir éd. Burns, t. 2, p. 424 ; ou éd. Plon, t. V, p. 325.

(17) Voir A. Gazier, *op. cit.*, p. 136. C'est nous qui soulignons.

(18) Voir J. Lemoine, *op. cit.*, p. 48.

(19) Ed. Burns, t. 2, p. 380.

(20) Voir éd. Plon, t. VII, p. 239 et 245.

(21) Voir sur ces inédits D. Plaisance, *Le Gâtinais au temps de Madame de Sévigné*, 1988, éd. D. Plaisance, p. 23.

(22) Saint François de Sales, *Œuvres*, éd. par Dom B. Mackey et le P. Navatel, Annecy-Lyon, 1892-1932, 26 vol. Voir t. XVI, p. 38 ; lettre de juin-juillet 1613.

(23) Voir éd. Plon, t. I, p. 234-235.

(24) Ed. Burns, t. 2, p. 195, d'après la *Vie* de la mère de Chaugy.

(25) Ed. Burns, t. 2, p. 413. L'éd. Plon datait cette lettre de 1625 ; cf. t. V, p. 419-420.

(26) D., t. II, p. 748. Voici la suite de cette lettre du 29 nov. 1679 : « Jouissez, ma bonne, du même plaisir que cette rareté m'a donné. C'était la chère fille de M. d'Andilly, et dont il me disait : « Comptez que tous mes frères, et tous mes enfants, et moi, nous sommes des sots en comparaison d'Angélique. » Jamais rien n'a été bon de tout ce qui est sorti de ces pays-là, qui n'ait été corrigé et approuvé d'elle. Toutes les langues et toutes les sciences lui sont infuses. Enfin, c'est un prodige, d'autant plus qu'elle est entrée à six ans en religion. J'en refusai hier une copie à Brancas. Il en est indigne, et je lui dis : « Avouez seulement que cela n'est pas trop mal écrit pour une *hérétique*. » J'en ai vu encore plusieurs autres d'elle, et bien plus belles, et bien plus justes ; ceci est un billet écrit à course de plume. La mienne est bien en train de trotter. » Monmerqué (édition G.E.F., t. VI, p. 105) a retrouvé une lettre de la mère Angélique à la duchesse de Luynes qui peut donner une idée de la lettre diffusée par Madame de Sévigné : « Une personne morte au monde ne devrait pas, Madame, attendre l'honneur que vous lui faites de la consoler sur une disgrâce du monde. » [...].

(27) Nous partageons l'avis de Cécile Gazier dans *Les Belles Amies de Port-Royal* : « Si vraisemblables que soient ces relations de jeunesse, elles ne reposent que sur des conjectures. » (p. 154). Mais ces « conjectures » étaient à peine esquissées dans la page qu'elle consacrait à la jeunesse de Madame de Sévigné jusqu'à son mariage. Nous essayons ici de les préciser.

(28) L. Cognet, *op. cit.*, p. 132.

(29) Le journal d'Ormesson qui va de 1643 à 1672 a été publié par Chéruel, Paris, Imprimerie Impériale, 1860, en 2 vol. La notice du tome I donne des extraits du *Journal* d'André d'Ormesson qui est un précieux complément pour se faire une idée du milieu familial de Madame de Sévigné. C'est un parfait document sur les vertus familiales et sociales d'une bourgeoisie montante formée par le droit, les humanités et la spiritualité dévote.

(30) D., t. 2, p. 457 ; lettre du 14 mai 1677.

(31) R. Duchêne, *Madame de Sévigné ou la chance d'être femme*, Paris, Fayard, 1982. L'auteur y reprend en partie l'opinion de J. Lemoine.

(32) D'après *L'Armorial d'Hozier*, 2^e registre, 1^{re} partie, p. 5, Sébastien Le Hardy avait épousé en premières nocés, le 19 juillet 1601, demoiselle Suzanne Olivier, fille de messire Jean Olivier et de dame Suzanne de Chabanes, petite-fille donc de François Olivier, Chancelier de France. De ce premier lit, il avait eu deux garçons François Le Hardy, époux d'Henriette de Coulanges et François Le Hardy le jeune, marquis du Fay. En secondes nocés, il épousa en 1616 (ou 1617) Dame Louise Hennequin, veuve de Pierre Boucher, seigneur de Houilles. Elle mourut en 1623 et lui laissa au moins deux enfants : Adrien Le Hardy, chevalier de Malte en 1630, et Françoise Le Hardy, plus connue sous le nom de Marquise de Flamarens. Nous reviendrons plus loin sur l'importance de cette belle-sœur de M^{re} de La Trousse. Une autre belle-sœur s'appellerait M^{re} de Vertamont.

(33) J. Chapelain, *Lettres*, pub. par Ph. Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie Nationale, 1880-1883, t. 1 (1632-1640), t. 2 (1659-1672).

(34) Sur ces lettres de juillet 1638, voir Tamizey, t. 1, p. 269 *sqq.*

(35) *Ibid.*, voir au t. 2 l'éloge de M^{re} de La Trousse dans des lettres à Huet : « C'est une vertu que j'ay veu naistre et que j'ay toujours depuis conduite de l'œil sans y avoir rien reconnu que d'estimable. » (Lettres du 22 décembre 1662 et du 12 janvier 1663).

(36) D., t. 1, p. 54.

(37) Manuscrit B.N., n.a.f., 1886, f^o 212.

(38) On pourrait objecter que, dans tout ceci, Chapelain s'adresse peu aux Coulanges. Mais les lettres de Chapelain vont surtout aux correspondants de province ou de l'étranger. Il n'écrit guère aux Parisiens. On trouve cependant dans la partie inédite de la correspondance, une lettre tout à fait amicale « à M. de Colanges » (sans doute Philippe I, mais peut-être Philippe II) : « Monsieur, vous rendés les offices à vos serviteurs non seulement avec générosité, mais encore avec bonne grâce. C'est un don qui vous est particulier et duquel il est bien plus aisé de tirer avantage que de devenir imitateur. Je ne puis que bien espérer de la bienveillance de Mr Boutillier puisque j'y ai de si puissants intercesseurs et n'ay garde de manquer à l'heure prescrite de me rendre à St-Germain l'Auxerrois puisqu'il vous plaist estendre vostre courtoisie jusques là que de me favoriser de vostre assistance en cette visite. L'ordre eust voulu que je vous fusse allé prendre chez vous, mais je tiens Tordre que vous m'avés donné meilleur que celuy de la bienséance par ce que seulement vous me l'avés donné. Je ne vous puis assés bien remercier de la faveur que vous me faites, il faut la payer par de solides effets et je ne me tiendray jamais plus heureux que quand vous me ferés naistre occasion d'en acquiter de cette sorte. Je suis... » De Paris, avril 1633. B.N., n.a.f., 1885, f^o 33.

(39) Pour un exposé plus détaillé des opinions de Chapelain, on peut aussi consulter G. Collas, *Jean Chapelain*, Paris, Perrin, 1911, p. 60-74.

(40) Voir l'opinion de J. Mesnard in *Chroniques de Port-Royal*, 1986, p. 17 : « Port-Royal a partie liée avec la nation française et même, plus précisément, avec les institutions parisiennes : le Parlement, la municipalité, l'archevêché, les paroisses sympathisent ou étaient faits pour sympathiser avec le monastère ». Pour toute cette période, la toile de fond des débats rhétoriques est magistralement brossée par M. Fumarioli, in *L'âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 1980.

(41) Voir J. Mesnard, *Pascal et les Roannez*, Paris, Desclée de Brouwer, 1965, p. 37 *sqq.*, « L'esprit des Hennequin ».